

Sarah Tanzilli

Suppléant
JEAN-PIERRE JOURDAIN

et Emmanuel
Macron
avec
VOUS

LA CANDIDATE DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Mesdames et Messieurs,

Dimanche dernier, vous avez été plusieurs milliers à me faire confiance lors du premier tour de l'élection législative, et je vous en remercie.

Beaucoup d'entre vous n'ont pas fait ce choix. Certains ont pu porter leur choix sur un autre candidat. D'autres, nombreux, se sont tournés vers l'abstention.

À tous, je vous tends la main aujourd'hui. **Car en ce moment charnière pour l'avenir de notre territoire et de notre pays, il faut nous rassembler.**

Le choix du 19 juin est clair : faisons obstacle à l'extrême gauche.

Le programme porté par le candidat de Jean-Luc Mélenchon est un programme de destruction de la stabilité économique, sociale et républicaine de notre pays.

La compromission vis-à-vis des valeurs de la République d'abord, celles qui sont le ciment de notre société, en particulier la laïcité, m'est tout simplement insupportable.

Sur le plan énergétique, **l'abandon programmé du nucléaire conduira irrémédiablement à consommer plus de gaz.**

Sur le plan européen ensuite, le principe de désobéissance aux règles européennes aboutira à l'implosion de l'Union européenne, dont nous n'avons jamais eu plus besoin.

Sur le plan économique enfin, où l'absence de financement des 332 milliards d'euros de dépenses supplémentaires de l'extrême gauche et la rupture avec l'Union européenne conduiront à une dégradation des finances publiques qui nous entraînera dans une spirale de cataclysme financier, économique et social. Nous ne pouvons pas laisser faire ça.

Face à ce projet de destruction et de division, **je vous propose un projet de cohésion, un projet ancré dans l'Europe, arrimé aux valeurs de la République et tourné vers le progrès.**

Nous pouvons faire de la France une puissance économique pérenne. Une gestion sérieuse nous permettra de passer le minimum **retraite à 1100€**, de retrouver le chemin du plein emploi, de renforcer nos services publics tout en continuant de **baisser les impôts.**

Nous continuerons à investir massivement pour votre sécurité. **Face à la montée des violences en France, nous ne pouvons accepter la dissolution de la brigade anti-criminalité souhaitée par la NUPES.** Les effectifs de police et de gendarmerie mais également les moyens accordés à la justice continueront d'augmenter pour que la réponse pénale puisse intervenir rapidement et efficacement.

Nous continuerons à protéger nos enfants et leur avenir. L'école, ciment de notre République, sera au cœur de notre projet, pour que puisse s'exprimer pleinement l'égalité des chances.

J'ai confiance en nous. J'ai confiance en vous qui souhaitez faire avancer notre pays.

Ne nous résignons pas à faire basculer la France dans le populisme.

Le 19 juin, rassemblons-nous pour faire obstacle à l'extrême gauche de Jean-Luc Mélenchon. Le 19 juin, faisons le choix de l'unité, de l'espoir et du progrès.

Avec vous. Pour vous. Pour nous tous.

Le 19 juin, donnons une majorité à Emmanuel Macron

Sarah Tanzilli

«Une députée de proximité engagée pour notre territoire»

Vivant depuis plus de 10 ans dans la circonscription, à Décines puis à Meyzieu, mère de famille de deux jeunes enfants, je mesure pleinement les enjeux du territoire. **L'Est lyonnais est en pleine mutation, les besoins en équipement sont essentiels, la mobilité du quotidien est une préoccupation majeure et les solutions envisagées – en particulier le passage en 2x3 voies de l'A46 sud – ne sont pas satisfaisantes. Elles ne permettent ni de lutter contre l'engorgement, ni de relever le défi environnemental de la qualité de l'air.** Je veux être une députée de proximité engagée pour notre territoire.

Pour répondre à ces enjeux, **je veux établir une méthode : élue députée, j'associerai toutes les forces vives, les associations, les élus locaux** de toute tendance politique, pour construire et porter ensemble des projets établis dans l'intérêt des habitantes et habitants et favoriser le développement apaisé de ce territoire. **En élisant une députée de la majorité présidentielle, vous ferez le choix d'une parlementaire écoutée par le gouvernement et capable d'agir réellement sur les problèmes de notre territoire.**

10 raisons de nous faire confiance

- 1 Pour plus de pouvoir d'achat dès cet été**
Maintien des boucliers gaz et électricité, "prime Macron" jusqu'à 6000 euros sans charges ni impôts, indexation des retraites sur l'inflation, suppression de la redevance télé et baisse des impôts de succession.
- 2 Pour mieux vivre par l'écologie**
Une voiture électrique à louer pour moins de 100€ par mois, 700 000 logements rénovés par an pour réduire les factures de chauffage, une planification écologique avec un mix énergétique intégrant le nucléaire.
- 3 Pour lutter contre la pauvreté**
Le retour du plein emploi et le versement automatique des aides sociales (prime d'activité, RSA, APL, allocations familiales) pour que chacun perçoive les aides auxquelles il a droit.
- 4 Pour notre santé**
Bilans de prévention gratuits aux âges clés de la vie, priorité à la lutte contre les déserts médicaux, renforcement de la médecine de ville et plus de moyens pour nos soignants à l'hôpital.
- 5 Pour notre sécurité**
Deux fois plus de forces de l'ordre sur le terrain, 200 brigades de gendarmerie dans les zones rurales et les villes moyennes, lutte contre la cybercriminalité, création d'une force d'action républicaine dans les quartiers, une justice renforcée avec 8500 personnels supplémentaires dont 1000 magistrats.
- 6 Pour notre école**
Plus de français, de mathématiques et de sport à l'école, plus de liberté et des rémunérations augmentées pour nos enseignants. Faire du lycée professionnel une voie d'excellence. Rendre plus attractif le statut d'AESH. Dans le supérieur : plus de places dans les filières qui recrutent et un système de bourses plus juste.
- 7 Pour les familles monoparentales**
Extension de l'aide à la garde d'enfant jusqu'à ses 12 ans, augmentation de 50% du montant de la pension alimentaire minimale et de l'allocation de soutien familial à 174€/mois/enfant, droit opposable à la garde d'enfant pour toutes les familles.
- 8 Pour une retraite minimale à 1 100 euros pour tous**
Grâce au décalage progressif de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans. Les Français aux carrières pénibles ou longues pourront partir plus tôt.
- 9 Pour nos aînés**
Une "Prime Adapt'" pour couvrir jusqu'à 70% des coûts d'adaptation des logements, 2h de plus d'aides à domicile par semaine, 50 000 créations de postes et des contrôles renforcés dans les maisons de retraite.
- 10 Pour une France forte dans une Europe indépendante**
Avec l'Europe de la défense qui protège, l'Europe souveraine qui renforce nos frontières, l'Europe de l'énergie qui garantit notre indépendance et l'Europe technologique qui lutte contre la domination des grandes plateformes.



**Sarah Tanzilli – 37 ans
Mariée, 2 enfants**

Après 6 ans au Grand Lyon en tant que juriste, je suis depuis 2017 la collaboratrice de la députée Danièle Cazarian. Dans ce cadre, j'ai suivi tous les dossiers du territoire. Engagée sur le plan associatif au sein de la MCA de Décines que je préside depuis 2017, je défends un modèle d'intégration fondé sur les valeurs de notre République et respectueux des spécificités de chacun.



**Jean-Pierre Jourdain
Marié, 4 enfants**

Maire de Saint-Bonnet-de-Mure depuis 2001, Vice-Président de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais après l'avoir présidée de 2008 à 2014, je suis un élu expérimenté et un homme de dialogue, engagé aux côtés de Sarah Tanzilli pour représenter les intérêts des habitants et des acteurs de la vie économique ou associative du territoire.



Madame Amélie de Montchalin, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion territoriale

«Sarah Tanzilli est particulièrement engagée sur les questions liées aux déplacements et aux transports : concilier mobilité, développement territorial et qualité de l'air est un enjeu fort du défi de la transition écologique que nous avons à mener ensemble. Le 19 juin prochain, votez pour Sarah Tanzilli pour donner une majorité au Président de la République et qu'elle puisse porter la voix de votre territoire à l'Assemblée nationale.»